



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E178228

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2023

ÉDITÉ LE 29/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2017

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 30/11/2021
100 000

Raison sociale : PHOTO CLIM

16 AVENUE DU VALQUIOU
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 831 012 794 00036

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 2148935

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 21103734141

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 21103734141

Téléphone : 06 88 90 83 24

Portable :

Site Internet :

E-mail : photoclim.energie@gmail.com

Fax :

Responsabilité légale :
RAHMOUNI HOSSEM ABDERREZAK PRÉSIDENT / RAHMOUNI HOSSEM
ABDERREZAK PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	30/11/2021
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	30/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	30/11/2021
o Chaudière bois	30/11/2021
o Poêle ou insert bois	30/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.